

PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, L'INNOVATION ET L'EMPLOI

< I > SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le comité départemental de l'économie (CDE) et le service public de l'emploi départemental (SPED) ont été réunis en 2013 à raison de 9 réunions dans l'année. Ces réunions ont permis de présenter les nouvelles orientations gouvernementales, notamment les mesures du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi et les nouveaux dispositifs d'emploi aidé (emplois d'avenir, emplois francs ou encore le contrat de génération). Ces réunions permettent d'avoir un point d'actualité régulier sur la situation départementale en matière d'emploi et de conjoncture économique.

1) *Connaissance et analyse du tissu économique ; anticipation des mutations économiques*

Le département « développement économique, compétitivité, international » (DECI) a réalisé en 2013 sa mission de connaissance et d'analyse du tissu économique sur le territoire du Val-d'Oise, notamment par les visites d'entreprises.



En 2013, 63 visites d'entreprises ont été réalisées dans le Val-d'Oise. Ces visites permettent de mieux appréhender le tissu économique local, ainsi que d'accompagner les entreprises dans leurs stratégies de développement tant au plan national qu'international.

2) *Accompagnement territorial des entreprises et simplification administrative*

a) Le dispositif « correspondant des PME »

Depuis la mise en place du dispositif « correspondant PME » à l'été 2011, quelque 70 sollicitations ont été recensées dans le Val-d'Oise.

Durant l'année 2013, 34 demandes ont été recensées dans le département, soit moins de 6 % des demandes au plan régional (590 pour la même période sur l'ensemble des

départements franciliens, Paris en centralisant plus de la moitié). Les demandes d'informations se répartissent en trois groupes :

- demandes concernant la formation professionnelle, du fait de la difficulté à localiser le service régional (siège de la DIRECCTE) ;
- Demandes relatives au droit du travail (recrutements, licenciements, contrats aidés), pour lesquelles les interlocuteurs sont mis en relation avec l'UT DIRECCTE ;
- demandes autres sur des sujets aussi divers que le FISAC, la concurrence déloyale, les bilans de compétences, les normes applicables,...

b) Le suivi des « ETI » et « pépites »

Depuis 2011, l'État a lancé un programme d'accompagnement pour les entreprises à fort potentiel. Il permet d'offrir un appui personnalisé aux chefs d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de PME à potentiel de croissance, qualifiées de « Pépites ».

En 2013, l'UT DIRECCTE a :

- suivi l'identification de ces entreprises stratégiques, afin de les accompagner ;
- Assuré le suivi des entreprises déjà en portefeuille ayant souhaité poursuivre le partenariat. Ce suivi est effectué, selon les besoins, par le biais d'une nouvelle visite dans l'entreprise et/ou de contacts réguliers avec l'entreprise (téléphone, rencontre, courriel).

Au total, sur les 63 entreprises visitées dans le Val-d'Oise, on compte 8 ETI et 11 pépites.

c) Le redressement productif

Depuis sa création, la cellule opérationnelle de suivie et d'accompagnement des entreprises (COSAE) du Val-d'Oise a traité 47 dossiers d'entreprises. La plupart des cas examinés concerne des difficultés de financement et/ou de trésorerie. Parmi les solutions proposées, des rééchelonnements des dettes fiscales et sociales ont pu être proposés dans le cadre des CCSF ; parfois la mise en relation avec le médiateur du crédit ou le médiateur de la sous-traitance a pu aboutir à des compromis favorables aux chefs d'entreprises concernés.

3) Le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux très petites entreprises (TPE), particulièrement représentées dans le département

a) Les actions collectives

Une action collective est un programme visant à développer la compétitivité et la croissance des PME, que le département DECI finance sur le BOP 134 ou sur les fonds FEDER. Dans le cadre du suivi et du soutien des filières prioritaires en Île-de-France, la DIRECCTE cofinance avec le conseil régional d'Île-de-France cinq plans d'actions dédiés aux filières TIC et contenus numériques, santé et biotechnologiques, éco-activités et industries automobile/aéronautique/mécanique.

À titre d'exemple, on peut détailler le plan filière des industries automobiles, aéronautiques et mécaniques lancé en 2013. Il répond à quatre objectifs :

- rendre en compte les problématiques de l'industrie manufacturière et l'aider à se structurer ;
- les passerelles entre les filières afin d'encourager les processus d'innovation et de diversification ;
- entreprises à se regrouper pour accéder à de nouveaux marchés ;
- ir le développement commercial des entreprises en facilitant l'accès au financement et aux grandes conventions d'affaires.

Ces objectifs ont été déclinés en une dizaine d'actions collectives parmi lesquelles : ACAMAS (42 entreprises participantes), l'accompagnement de projets de groupements d'entreprises (8 groupements accompagnés), l'accompagnement des sous-traitants de la filière automobile (100 entreprises bénéficiaires), l'accompagnement des dirigeants pour l'obtention de financement 2013 (60 diagnostics financiers et 24 accompagnements), des actions de facilitation du business et des salons professionnels (Industries Days 2013, Aerospace Days 2013, MIDEST 2013,...).

En outre, des actions collectives portant sur le développement économique des territoires du Grand Paris font également l'objet d'un financement par la DIRECCTE IDF.

Parmi ces actions, celles qui touchent plus particulièrement le Val-d'Oise concernent :

- **Le territoire du pôle métropolitain du Bourget** : il s'agit de l'étude START qui porte sur la structuration d'un cluster aéronautique au Bourget et du projet ALBA (Académie Le Bourget Aéronautique) qui concerne la création d'une offre de formation dédiée à l'aéronautique sur le territoire ;
- **Le territoire de la confluence Seine-Oise** : il s'agit d'un projet qui vise le développement économique et le développement de l'emploi sur le territoire grâce notamment au déploiement d'actions en faveur des PME portant sur le volet des ressources humaines ;
- **Sur le territoire de Roissy Terres de France** : l'action DATAGORA vise à intensifier l'attractivité et la visibilité internationale du Grand Roissy.



b) Soutien au développement à l'international des entreprises

La DIRECCTE soutient le développement à l'international des entreprises du Val-d'Oise, en mettant en œuvre :

- L'animation du réseau des conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF). Au nombre de 25 dans le département, ils sont choisis pour leur compétence et leur expérience à l'international. Les CCEF sont nommés pour trois ans par décret du Premier ministre sur proposition du ministre chargé du commerce extérieur. La DIRECCTE participe aux réunions du comité départemental des CCEF ;

- L'assurance prospection Coface. Le département rend des avis dans le cadre de l'attribution des garanties Coface. En 2013, une quinzaine d'entreprises du Val-d'Oise a bénéficié de l'assurance Coface.

c) Le soutien au commerce et à l'artisanat

Le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) est un outil d'accompagnement des évolutions de ces secteurs d'activité qui vise en priorité à préserver ou à développer un tissu d'entreprises de proximité. Il permet, notamment, de financer les programmes de redynamisation portés par les collectivités territoriales.

En 2013, 6 nouveaux dossiers de demandes de subvention ont été déposés (Montmorency, Louvres, Cormeilles-en-Parisis, CA Va-de-France et CC Vallée de l'Oise et des impressionnistes). Dans le même temps, 6 opérations ont été soldées pour un montant de 316 303,21 €.

Concernant le fonds départemental d'adaptation du commerce rural (FISAC), 4 dossiers ont été programmés en 2013 pour un montant cumulé de 72K€.

4) Le soutien aux territoires avec le FEDER et le FSE

La programmation régionale du FEDER pour la période 2007-2013 s'élève à 151,4 M€, dont 16 M€ attribués au Val-d'Oise (2nd rang des départements franciliens) à fin 2013 pour un montant des factures certifiées de 28 M€ depuis le début de la programmation.



L'ensemble des opérations prévues dans le cadre des projets urbains intégrés, concernant les territoires de Val-de-France et Argenteuil-Bezons, ont été programmées pour le département au titre de l'axe 1 :

- Val-de-France : enveloppe de 6,3 M€ pour 7 projets programmés ;
- la CAAB : enveloppe de 4,3 M€ pour 5 projets programmés.

< II > CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION

1) Les Investissements d'avenir

Après avoir procédé en 2010 et 2011 au lancement d'appels à projets labellisés « **investissement d'avenir** » pour un montant de **35 Mds €** l'État territorial a accompagné des porteurs de projet dans leur candidature aux investissements d'avenir.

Un bilan du programme des investissements d'avenir (PIA) dans le département permet de constater qu'à fin décembre 2013, 17 projets, portés par des acteurs valdoisiens ou impliquant des partenaires du département, ont été sélectionnés pour un montant total de financement de 304 M€, parmi lesquels 70 M€ sont consacrés à des projets portés par des acteurs du Val-d'Oise.

Les bénéficiaires de la dynamique du PIA sont significatifs pour le département, en termes de développement des filières stratégiques et du potentiel scientifique.

Concernant le volet enseignement supérieur et recherche, trois projets portés par l'université de Cergy-Pontoise (UCP) ont été sélectionnés au titre du programme d'investissements d'avenir (PIA) pour un montant global de 18 M€ :

- PATRIMA (laboratoire d'excellence en techniques de restauration, conservation et contrôle) a été sélectionné pour un financement de 7 M€ ;
- PATRIMEX (réseau instrumental d'étude des matériaux anciens et historiques) a été retenu pour un financement de 6.5 M€ ;
- MME-DII (4.5 M€) (laboratoire d'excellence relatif aux mathématiques et à l'économie).

6 autres projets ont été sélectionnés, auxquels l'UCP ou le PRES sont associés pour un montant total de 49.8 M€ :

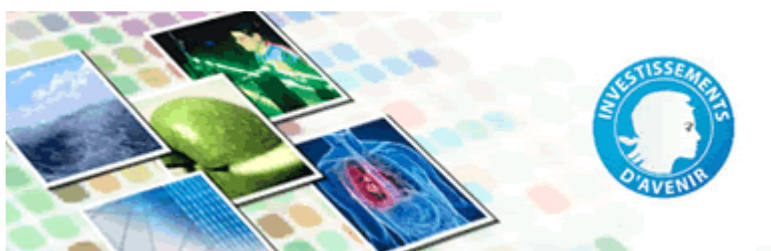
- ROBOTEX (équipement d'excellence en robotique) pour 10.5 M€ ;
- LaSIPS (laboratoire d'excellence en science du vivant, biologie) à hauteur de 10 M€ ;
- MIChem (laboratoire d'excellence en physique – chimie) pour 6 M€ ;
- ARTS-H2H (laboratoire d'excellence en art et médiations humaines) pour 8.8 M€ ;
- CHARMMAT (laboratoire d'excellence en biologie et chimie) à hauteur de 6 M€ ;
- LABEX FCD (laboratoire d'excellence en finance et croissance durable) pour 8.5 M€.

L'UCP est co-porteur de deux projets d'envergure dans le domaine de la valorisation et la recherche : l'institut d'excellence dans le domaine des énergies décarbonées (IEED), VeDeCOM (Véhicule Décarboné et Communicant et de sa Mobilité) et la société d'accélération de transfert de technologie (SATT) IdFInnov, portée par le PRES Sorbonne Paris Cité, dont la création est déjà effective.

En matière de formation par alternance et d'hébergement, un projet de construction de deux résidences « jeunes actifs » situées dans les Hauts de Cergy et à Cergy-Saint-Christophe, porté par l'opérateur « Valestis » a été sélectionné pour être en partie financé par les investissements d'avenir à hauteur de 2,8 M d'€ (80 logements).

Le nouveau programme d'investissements d'avenir (PIA2) est doté de 12 Mds€ et répond à 2 objectifs stratégiques :

- Le renforcement de la compétitivité au service de l'emploi ;
- Le caractère durable du développement économique.



Les 12 Mds€ se répartissent de la manière suivante :

- Enseignement Supérieur et Recherche : 4 115 M€ ;
- Transition écologique et énergétique : 1 570 M€ ;
- Industries de défense : 1 500 M€ ;
- Industries (hors défense et aéronautique) : 420 M€ ;
- Aéronautique : 1 220 M€ ;
- Innovation : 690 M€ ;

- Économie numérique : 565 M€ ;
- Prêts aux PME : 1 010 M€ ;
- Mutations économiques : 150 M€ ;
- Internats de la réussite : 150 M€ ;
- Jeunesse : 100 M€ ;
- Ville et territoires durables : 350 M€ ;
- Transition numérique de l'État et modernisation de l'action publique : 150 M€.

L'année 2014 sera l'année de préparation des cahiers des charges et de l'élaboration des conventions avec les opérateurs.

2) Le soutien à la recherche dans l'enseignement supérieur

L'État soutient financièrement deux projets majeurs de développement de la recherche portés par l'Université de Cergy-Pontoise :

a) La maison internationale de la recherche (MIR), à hauteur de 6 M€



Située sur le site de Neuville, la MIR constitue un pôle de recherche scientifique destiné à accueillir des laboratoires scientifiques (biologie et institut des matériaux), adossés à une structure d'accueil pour les chercheurs et pour leur famille (logements, auditorium, bureaux,...).

Le projet immobilier prévoit la construction de 5 000 m² à Neuville-sur-Oise. Les travaux ont débuté en juin 2013. La pose de la 1^{ère} pierre a eu lieu le 7 octobre 2013.

L'ouverture est prévue pour le 1^{er} semestre 2015.

b) La maison internationale de la recherche en science humaines et sociales (MIR SHS), à hauteur de 20 M€

La MIR SHS est un pôle de recherche en sciences humaines et sociales, qui permettra d'accueillir les meilleurs chercheurs étrangers sur un site regroupant tous les laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales.

Elle sera située sur un terrain appartenant à l'université. Ce projet sera financé en loi MOP avec une subvention de l'État de 20 M€ provenant des crédits de l'opération « Campus innovant ».

< III > SOUTENIR L'EMPLOI

1) Le plan d'actions « toutes les générations en entreprise »

L'UT DIRECCTE a poursuivi en 2013 son plan d'action départemental en faveur du maintien et du retour à l'emploi des seniors, nommé « toutes les générations en entreprise », en l'articulant avec la mise en œuvre des contrats de génération.

Plus de 100 entreprises ont participé à l'un des ateliers ressources humaines contrat de génération organisé tout au long de l'année pour accompagner les entreprises

dans leurs stratégies de GPEC et transfert de compétences avec notamment l'outil « âges RH ».

257 demandes d'aides au contrat de génération ont été enregistrées en fin d'année 2013. Les services ont enregistré 13 accords et 7 plans d'actions pour les entreprises de moins de 300 salariés et 76 accords et 58 plans d'actions pour les entreprises de plus de 300 salariés.

Dans le cadre de la cérémonie de la remise des trophées trajectoires organisée en décembre à la préfecture, trois entreprises ont été récompensées pour leur implication dans la gestion des âges et l'intergénérationnel illustrant l'objectif du contrat de génération.



L'UT DIRECCTE a soutenu l'action appui conseil portée par la chambre de métiers et d'artisanat pour inciter les TPE à s'inscrire dans la démarche contrat de génération.

2) Les dispositifs d'accompagnement des entreprises en difficulté

a) Les plans de sauvegarde de l'emploi

L'UT DIRECCTE a suivi **23 plans de sauvegarde de l'emploi représentant 1 225 suppressions de postes.** Le Val-d'Oise a été moins touché en 2013 par les licenciements économiques contrairement à d'autres départements d'Île-de-France, notamment Paris et les Hauts-de-Seine.

b) La cellule opérationnelle de suivi et d'accompagnement des entreprises (COSAE)

La **COSAE**, qui répond à la volonté de l'État d'apporter une solution globale et rapide aux difficultés ou aux projets de développement des entreprises par une mobilisation

plus optimale des dispositifs publics, **a été conduite à examiner 47 cas d'entreprises en 2013**. Les problèmes rencontrés par les entreprises portent essentiellement sur des tensions de trésorerie accentuées souvent par à un accès plus difficile au crédit bancaire et à l'accumulation d'un passif fiscal et social. Des difficultés récurrentes dans la vie des entreprises liées à l'invalidation a posteriori du crédit impôt recherche ou aux délais d'obtention de permis de construire ont également été signalées.

c) La cellule opérationnelle de suivi des entreprises en difficulté (COS)

Par ailleurs, les services de l'État restent mobilisés pour venir en appui des actions menées par la médiation départementale du crédit. Ainsi, la COS s'est réunie 7 fois depuis sa mise en place en mai 2011, à l'initiative du médiateur départemental du crédit. Son rôle est essentiel pour examiner les cas individuels d'entreprises qui n'auraient pas abouti dans le cadre de la médiation du crédit. Grâce aux efforts conjugués de chacun des partenaires (banques et entreprises), des solutions pérennes, évitant parfois à l'entreprise le redressement judiciaire, ont pu être dégagées.

d) La commission des chefs des services financiers (CCSF)

Fin septembre 2013, les dossiers déposés à la CCSF concernaient 1 301 emplois au total. Suite à la saisine de la commission, à cette même date, 37 plans étaient en cours de règlement pour un montant de 5,8 M€.

3) L'emploi et l'insertion

a) Le suivi et l'accompagnement des structures subventionnées par l'Etat

L'UT DIRECCTE a suivi et accompagné toutes les structures subventionnées par l'État (Ministère de l'Emploi) et / ou le FSE :

- **Les maisons de l'emploi (MDE)** : suivi des plans d'action des 2 MDE du Val-d'Oise ;
- **Le plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)** : participation aux comités de pilotage des 3 PLIE ainsi qu'à ceux de l'organisme pivot gestionnaire du FSE – AGFE ;
- **Les missions locales (ML)** : dialogues de gestion et conventionnement des 7 missions locales du Val-d'Oise, suivi et animation de ces structures tout au long de l'année. À noter l'arrêt du fonctionnement du GIP Mission Intercommunale Jeunesse et la création de la mission locale d'Argenteuil Bezons ;
- **Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)** : dialogues de gestion, suivi et conventionnement de 13 entreprises d'insertion, 12 associations intermédiaires, 34 chantiers d'insertion portés par 17 structures et 3 entreprises de travail temporaire d'insertion. Par ailleurs, l'UT a assuré la présidence et le secrétariat du comité départemental de l'insertion et de l'activité économique tout au long de l'année ;
- **Le dispositif local d'accompagnement (DLA)** : ce dispositif a accueilli 45 structures associatives, établi 59 diagnostics dont 25 diagnostics en suivi post accompagnement. 31 structures ont bénéficié d'un accompagnement en ingénierie individuelle et 43 en ingénierie collective.



b) Les dispositifs d'accès à l'emploi

➤ Les emplois d'avenir

L'UT DIRECCTE a été mobilisée en 2013 par la mise en œuvre des emplois d'avenir en organisant notamment des réunions d'information en préfecture et sous-préfectures ciblant l'ensemble des employeurs éligibles (collectivités, associations, entreprises) avec l'appui des différents partenaires à l'occasion des cellules opérationnelles et des comités de pilotages départementaux : missions locales, pôle emploi, CAP emploi, la DDCS, les délégués du Préfet, l'agence régionale de santé, les écoles de la deuxième chance (E2C), Sport emploi Val-d'Oise, le dispositif local d'accompagnement (DLA).

À l'occasion des cérémonies de signatures d'emplois d'avenir, les jeunes salariés ont pu témoigner de leur satisfaction d'accéder à un emploi et à une formation après des parcours compliqués.

En fin d'année, 1 164 jeunes ont signé un emploi d'avenir dont 265 avec des entreprises, 210 avec des communes, et 94 avec des établissements de santé. 56,7 % des jeunes en emplois d'avenir n'avaient pas de diplôme.

➤ Les contrats aidés

L'année 2013 s'est traduite par la signature de 4 464 contrats dans le domaine non marchand (objectif de 5 389) dont 460 jeunes et de 926 contrats dans le secteur marchand (objectif de 1 053) dont 230 jeunes.

➤ Les contrats d'autonomie

Le contrat d'autonomie a permis à plus de 400 jeunes d'accéder à un emploi ou à une formation. L'objectif de 1 200 jeunes entrés en contrat d'autonomie a été atteint.

➤ L'alternance

4 374 contrats d'apprentissage (5 100 en 2012) et 2 042 contrats de professionnalisation (2 409 en 2012) ont été conclus.

➤ La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Dans le cadre de la VAE et de la politique du titre, **les services de l'UT DIRECCTE ont instruit 121 dossiers, délivré 1 445 titres professionnels et 133 certificats de compétences professionnelles (CCP).**

➤ La délivrance d'agrément

L'UT DIRECCTE a instruit et accordé 114 agréments (dont 15 pour des organismes agréés) **à des structures de services à la personne (SAP) et contrôlé 30 structures.** L'action d'accompagnement via le FNE-formation a permis à 10 salariés de valider le titre d'assistant de vie aux familles soit 100 % de reçus.

Le service a aussi attribué 18 agréments entreprises solidaires et a participé à plusieurs réunions de promotion visant le développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire et des services à la personne.

➤ L'insertion des travailleurs handicapés

Le service a poursuivi sa participation au fonctionnement de la maison départementale des handicapés (MDPH). **Toutes les entreprises adaptées ont été rencontrées en 2013.**



L'UT DIRECCTE a été à l'initiative de l'organisation de la deuxième édition de la journée « Handicap Rencontres Départementales du Val-d'Oise » du 1^{er} octobre 2013 à Franconville. La matinée, ouverte par Monsieur le préfet du Val-d'Oise, était consacrée à l'achat responsable. Ainsi des acheteurs d'entreprises privées (AFNOR, Air France, ATOS, DHL International Express, Leroy Merlin, Servair...) et de collectivités publiques (communauté d'agglomération du Val-de-France, mairie de Cormeilles-en-Parisis...) ont pu nouer des contacts commerciaux avec les 17 structures présentes parmi lesquelles des SIAE, entreprises adaptées et ESAT du département. L'objectif de ces rencontres était de mettre en place des partenariats durables entre les services achats et les structures accompagnées par l'État, qui offrent des prestations de qualité et proposent des solutions sur mesure à leurs clients, dans des domaines aussi variés que l'industrie, les espaces verts, le recyclage informatique et de déchets de bureau ou encore la blanchisserie.

4) Le dialogue social territorial

Le diagnostic départemental dynamique a amené les partenaires (partenaires sociaux, pôle emploi, les deux MDE, les communautés d'agglomération de Cergy-Pontoise, Val-de-France, et du Parisis, les OPCA, les fédérations professionnelles) à construire un plan d'action dans les filières de la mécatronique et de éco construction.